



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Normandie | 2009

Sainte-Céronne-lès-Mortagne – Hameau Saint-Marcel

David Flotté



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/3793>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

David Flotté, « Sainte-Céronne-lès-Mortagne – Hameau Saint-Marcel » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Normandie, mis en ligne le 01 mars 2009, consulté le 22 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/3793>

Ce document a été généré automatiquement le 22 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Sainte-Céronne-lès-Mortagne – Hameau Saint-Marcel

David Flotté

Date de l'opération : 2009 (EX)

- 1 Le projet de la mairie de Sainte-Céronne-lès-Mortagne de lotir une parcelle de 19 250 m² (ZK 71) située au hameau Saint-Marcel, au lieu-dit du « Mont Cacune », a donné lieu à l'émission d'un arrêté de prescription de diagnostic archéologique. La commune se trouve dans la région du Perche, à cinq kilomètres au nord de Mortagne-au-Perche. Le hameau Saint-Marcel est composé de quelques maisons seulement.
- 2 Les sols se sont montrés fertiles en archives archéologiques. Sur dix tranchées, neuf ont livré des vestiges. On observe deux secteurs denses en traces, séparés par un vide relatif. L'occupation la plus dense et la plus étendue se trouve dans la partie orientale de l'emprise et couvre 9 700 m². Les traces d'occupation ne redeviennent denses qu'en limite occidentale d'emprise, sur une petite superficie en bas de pente sous la forme de quelques structures ponctuelles.
- 3 Les vestiges sont de différentes natures. Il s'agit de quelques fossés ou de creusements ponctuels à fonctions variées (sépultures, fours, carrière) ou indéterminées, d'un bâtiment à fondations de pierres, mais aussi d'une couche de terre sombre intercalée dans la stratigraphie normalement observée sur l'emprise et présente sur au moins 4 000 m².
- 4 L'horizon sombre a montré tout d'abord qu'il n'est pas un paléosol fossilisé. Les macro-aménagements (empierrements) rencontrés à différentes altitudes en témoignent. Il semble plutôt s'agir du résultat d'une accumulation, d'une accréation progressive et échelonnée dans le temps. Nous n'avons pu observer en coupe de microstratification au sein de ces horizons alors que le mobilier y apparaît majoritairement placé à l'horizontale sur l'ensemble de sa hauteur. L'ensemble de ces couches se présente dans une matrice apparemment homogène en texture et en teinte. Deux périodes paraissent concernées par ce vestige stratigraphique : le Bas-Empire et la période carolingienne.

L'ensemble de ces caractéristiques nous laisse penser que nous sommes en présence de « terres noires » au sens restreint du terme.

- 5 Quarante-deux sépultures ont été mises au jour. L'état de conservation des ossements est très bon. Les sépultures se présentent majoritairement sous forme de fosses oblongues de 2 m de longueur en moyenne pour 0,90 m à 1 m de largeur. Les fosses sont le plus souvent grossièrement parementées à l'aide de blocs calcaires non travaillés. Seules deux inhumations diffèrent. La première est une sépulture en sarcophage, la seconde, une sépulture sous dalle. Les sépultures ne semblent pas disposées continûment mais plutôt par petits groupes ou isolées. Elles traversent les niveaux de terres noires. La superficie maximale de l'espace funéraire est de 8 500 m². Rapportée à la superficie potentielle du cimetière, c'est un facteur 10 qu'il faut appliquer pour estimer le nombre total d'individus qu'elle contient.
- 6 À cet ensemble de vestiges, il convient d'ajouter la présence d'un bâtiment excavé en pierres de 7 m de côtés, de deux fours en sape, et de toute une série de structures ponctuelles ou linéaires sous-jacentes. L'ensemble de ces structures n'est pas précisément daté, car des mobiliers relèvent aussi bien du Haut-Empire que de l'Antiquité tardive.
- 7 À l'issue du diagnostic, nous pouvons évoquer la possibilité de la présence de vestiges du Haut-Empire, sous forme de quelques structures fossoyées ponctuelles ou linéaires, qui restent à caractériser. À partir du IV^e s. apr. J.-C. commence une phase de formation de « terres noires » qui peut avoir perduré jusqu'au V^e s. Ces « terres noires » ont également livré par endroits du mobilier de la seconde moitié du IX^e s. et du début du X^e s. Cette période du haut Moyen Âge marque donc une reprise de la formation de « terres noires » après un hiatus de quatre siècles au moins. Ce hiatus coïncide avec les datations obtenues sur la sépulture fouillée et l'identification d'un sarcophage des VI^e s.-VII^e s. apr. J.-C. Ainsi, les deux phases de production de « terres noires » encadreraient une phase d'utilisation du lieu en cimetière.
- 8 Nous savons que l'emprise du diagnostic se trouve en bordure d'un site gallo-romain du Haut-Empire (d'après le mobilier recueilli en surface) recelant de nombreuses substructions. La nature de ce site n'est pas véritablement connue faute d'explorations archéologiques. La tradition y voit une *villamais* aucun argument sérieux ne vient étayer cette hypothèse.
- 9 Les « terres noires », de façon générale, sont des vestiges qui séparent les couches antiques des couches médiévales dans les sites urbains. Leur présence à Sainte-Céronne signifie soit que le site du Haut-Empire est une agglomération, soit que le phénomène de « terres noires » doit être étendu au milieu rural. Quoiqu'il en soit de la nature urbaine ou rurale du site, « il faut considérer les terres noires comme une possible production de sol spécifique, correspondant à un fonctionnement particulier de la société à un moment donné. Ni antique, ni médiévale, autre. » (Galinié, 2004, p. 13).
- 10 Le lieu du diagnostic offre la particularité de voir sa destination changer : d'un secteur de « terres noires », truffées de matériel céramique, numismatique, architectural et d'aménagements en pierres notamment (vocation artisanale ou domestique ?) au Bas-Empire, il devient un lieu d'inhumation aux VI^e s. et VII^e s. Le même phénomène de changement se reproduit quand l'emplacement redevient producteur de « terres noires » autour du X^e s. (usage domestique ?). Ce changement dans la nature des vestiges traduit un changement dans la conception de cet espace.

- 11 Ce processus suscite d'autant plus d'intérêt que la parcelle étudiée est localisée en bordure immédiate d'un hameau encore occupé de nos jours (Le hameau Saint-Marcel, qui ne compte que quelques maisons). La fouille de ces vestiges offrirait l'occasion d'étudier les liens qui relient les installations antiques à nos jours et procéderait de l'archéologie en contexte villageois. Ce type de contexte souffre à la fois des contraintes du milieu rural et du milieu urbain. Les structures sont visuellement peu impressionnantes et s'offrent difficilement à l'analyse en raison de leur caractère diffus et de la faible épaisseur stratigraphique des archives généralement observée.
- 12 À cela s'ajoute la difficulté d'analyse intrinsèque aux « terres noires ». Ce constat n'est pas contrebalancé par l'obtention d'un plan immédiatement cohérent en raison de l'exiguïté des surfaces le plus souvent étudiées.
- 13 Un habitat du haut Moyen Âge est par définition plus facilement compréhensible lorsqu'il a été déserté et qu'il se trouve désormais en milieu rural. Pourtant, l'étude des villages actuels et de leurs satellites revêt une importance décisive pour tenter d'aborder la genèse des terroirs tels qu'ils apparaissent dans les sources écrites médiévales et modernes. Les habitats désertés sont-ils des habitats intercalaires ? Généralement utilisés sur cinq siècles tout au plus, ces habitats désertés sont-ils les témoins d'une croissance économique ou d'une mutation de la gestion des espaces ? Ces questions ne peuvent trouver de réponses qu'en procédant à des fouilles dans des occupations qui ont perduré jusqu'à nos jours (le hameau Saint-Marcel actuel signant cette perdurance). Or ces comparaisons font aujourd'hui cruellement défaut et il ne fait pas de doute que le site de Sainte-Céronne offrirait l'occasion de combler en partie un manque dans les outils d'analyse des terroirs du haut Moyen Âge. De plus, la présence de « terres noires » dans des contextes où généralement elles n'ont jamais été étudiées offre l'occasion d'élaborer des outils d'investigation propres au cadre villageois.
- 14 David FLOTTÉ

AUTEURS

DAVID FLOTTÉ

INRAP